

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G210 Dynamique de groupe 1			
Code	SORH2B10	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'observer, de comprendre et de mettre en pratique les différents outils et techniques de communication utiles à la profession. Les apprentissages sont avant tout pratiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.4 Adapter son comportement à la situation et à son interlocuteur
- 1.5 S'assurer de la transmission et de la compréhension des messages

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH2B10A SOFT RH: Dynamique de groupe et gestion de réunions 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B10A SOFT RH: Dynamique de groupe et gestion de réunions 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

SOFT RH: Dynamique de groupe et gestion de réunions			
Code	23_SORH2B10A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours se déroule sous forme d'ateliers pratiques permettant à l'étudiant de comprendre les phénomènes de groupes, de travailler en équipe et d'être outillé à la gestion de réunions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Observer et analyser le travail dans un groupe, sa dynamique et son fonctionnement
- Comprendre et expliquer des phénomènes propres au fonctionnement d'un groupe
- Découvrir différents types de réunions et leurs fonctions
- Identifier le rôle et les fonctions de l'animation et réfléchir à la manière de remplir ces différentes fonctions
- Mettre en évidence les critères qui permettent de bien travailler en équipe (synergie, communication, ressources du groupe,...)
- Repérer, expliquer et mettre en pratique les différentes étapes de conduite d'une réunion
- Préparer une réunion
- Utiliser des techniques d'animation de réunions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différents exercices pratiques permettent de faire émerger des notions telles que :

- Les valeurs dans un groupe
- Le leadership
- Les normes
- Les rôles
- Les différents types de réunions et leur fonction
- Les rôles, fonctions et styles de l'animateur de réunion
- Le déroulement d'une réunion
- Les techniques d'animation
- Le travail en équipe
- La prise de décision collective

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques, mises en situation, jeux de rôles, échanges, approche inductive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur se tient à la disposition des étudiants pour les accompagner et pour répondre à leurs questions.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un carnet de notes et différentes synthèses seront postés aux étudiants sur Connect'Ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

- Evaluation continue (20 % des points)
- Examen mixte (80 % des points) réparti comme suit :
 - travail pour 40 % des points
 - examen écrit pour 40 % des points

Q 3

Travail de synthèse pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20				
Période d'évaluation	Exm	80			Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absences, l'UE ne pourra pas être validée et l'étudiant devra présenter l'évaluation au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).